

DELIBERATION

Déclassement du domaine public du bâtiment ANNEXE (anciennes écuries) situé 36 rue des otages à Amiens

Rapport du Président à l'Assemblée :

L'ensemble des services (bureaux et salles de réunion) de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Picardie a été transféré dans le nouvel Hôtel Consulaire situé 79 mail Albert 1^{er} à Amiens, EN JUIN 2012.

De fait, le bâtiment annexe (anciennes écuries) situé 36 rue des otages à Amiens où étaient situés certains des services de CCI Picardie, n'est plus affecté à un service public.

Une réflexion est actuellement menée pour définir une nouvelle affectation à ce local (275 m²) ; un projet de location pour y accueillir une crèche est notamment à l'étude.

Aussi est-il proposé de le déclasser pour le faire passer du domaine public de la CCI Picardie au domaine privé.

Délibération, proposée par le Président LEBRUN :

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Picardie, réunie le 17 mars 2014 sous la Présidence de Jacky LEBRUN,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, et notamment les articles L.2111-1 et L.2111-2 dudit code,

APRÈS AVOIR ENTENDU le rapport du Président,

CONSIDERANT qu'à la suite du transfert de l'ensemble des services de la CCI Picardie, le bâtiment annexe précité n'est plus affecté à un service public,

CONSIDERANT qu'une réflexion est en cours quant à la nouvelle affectation du local,

- CONSTATE la désaffectation de fait du bâtiment annexe (anciennes écuries) situé 36 rue des Otages à Amiens, matérialisé sur le plan en annexe/ cadastré parcelle n°a 30, et situé entre les parcelles n°63 et n°64 rue Pierre l'Hermitte,
- DECIDE de le déclasser de son domaine public pour l'incorporer dans son domaine privé,
- DONNE TOUS POUVOIRS à son Président pour procéder aux formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération, et plus généralement, faire à ce sujet tout le nécessaire, sans exceptions ni réserves.

La délibération est adoptée à Amiens, le 17 mars 2014.

Pour délibération conforme

Jacky LEBRUN,

Président.



Délibération de l'Assemblée Générale

Nombre de membres titulaires : 46

Nombre de votants : 31

(quorum : 24)

Pour : 30

Contre : 1

Abstention : 0